

## REGLEMENT DES INTERCOMITES

Version 2020

### ARTICLE 1 – LA COMPETITION

- Les Intercomités de la zone 3 ont lieu tous les ans de façon alternative dans la ligue Occitanie et Nouvelle-Aquitaine pendant les vacances de la Toussaint.
- Les seizièmes Intercomités sont prévus dans la ligue Occitanie.
- La compétition oppose, sur un maximum de 24 tables, équipes des Comités Départementaux, de la zone sud-ouest (Nouvelle-Aquitaine et Occitanie).
- Les équipes sont composées de trois joueur(euse)s des catégories suivantes :
  - 1 joueur de catégorie « moins de 12 ans »
  - 1 joueur de catégorie « moins de 11 ans »
  - 1 joueur de catégorie « moins de 10 ans »
  
  - 1 joueuse de catégorie « moins de 13 ans »
  - 1 joueuse de catégorie « moins de 12 ans »
  - 1 joueuse de catégorie « moins de 11 ans »

Chacun(e) des joueur(euse) peut être remplacé(e) par un(e) autre joueur(euse) âgé(e) d'un an de moins.

- Chaque délégation a la possibilité d'amener un remplaçant en filles et en garçons (effectif maximal par comité 4 joueurs et 4 joueuses). Un comité peut engager qu'une seule équipe garçons. Attention les équipes ne sont pas mixtes.

- Chaque délégation doit amener avec elle un arbitre (qui pourra être formé à la formation arbitre de club organisée sur place).
- Il est offert la possibilité aux départements de se regrouper pour former une entente.

## ARTICLE 2 – FORMULE PAR EQUIPES.

- EQUIPES GARCONS

Equipes de 3 joueurs comme défini à l'article 1.  
Les équipes doivent être complètes

- EQUIPES FILLES

Equipes de 3 joueuses comme défini à l'article 1.  
Les équipes peuvent de façon exceptionnelle ne comporter que 2 joueuses.  
Dans le cas d'une équipe incomplète, une joueuse prendra les lettres A et C ou X et Z.

- FEUILLE DE RENCONTRE

La feuille de rencontre utilisée sera :

A-Y / B-X / double BC-YZ / A-X / C-Z



# INTERCOMITES



- FORMULE DE COMPETITION

La formule de compétition dépendra du nombre d'équipes inscrites. Le juge-arbitre et le technicien responsable privilégieront une formule avec une division 1 et une division 2.

Les formules de compétition proposées seront validées par les comités inscrits.

- COMPETITION

La compétition débute par des poules dans lesquelles les équipes sont placées par valeur (somme des points classement des trois joueurs).

Toutes les parties des rencontres de poules sont jouées. Le classement en poule se fait par l'addition de toutes les parties gagnées d'une équipe.

Une division 1 et une division 2 seront privilégiées. Dans ce cas il ne sera pas fait de barrage entre les deux divisions.

A l'issue des poules, les équipes seront intégrées dans un tableau à classement intégral en respectant leur résultat en poule (sans faire de tirage au sort).

## ARTICLE 3 – RECOMPENSES

Les 4 premiers comités des 2 tableaux par équipe (Garçons et Filles) seront récompensés.

Les 3 premiers comités du challenge seront récompensés.



**INTERCOMITES**



## **ARTICLE 4 – ARBITRAGE**

Les parties sont arbitrées par les arbitres de table amenés par les délégations de chaque comité. Les frais d'inscription des arbitres seront pris en charge intégralement 50 % par la ligue organisatrice et 50% par « la zone ». (Les arbitres seront formés à la formation arbitre de club le premier jour de la compétition pour les délégations ayant une personne non diplômée à l'arbitrage), complétés par les arbitres de tables fournis par l'organisateur (en cas de nombre insuffisant, les joueurs et joueuses des délégations pourront être mis à contribution). Le vainqueur de la partie est chargé de ramener la feuille de partie et la balle (celle qui a été fournie au départ) au juge arbitre.

## **ARTICLE 5 – CHALLENGE**

Un challenge récompense le comité ayant réalisé la meilleure prestation par équipes (addition des places obtenues en filles et garçons). En cas d'égalité de points entre 2 comités, c'est la meilleure place obtenue dans une des 2 catégories qui départage. En cas d'égalité parfaite, c'est le comité présentant la délégation la plus jeune qui sera désigné vainqueur. Les équipes composées d'éléments appartenant à des comités différents ou les délégations non complètes (une équipe fille, une équipe garçon, un arbitre) sont sorties du classement pour le décompte des points du challenge.

Après le retrait des ententes du classement les comités gardent leur classement acquis à la table.

## **ARTICLE 6**

Les balles utilisées seront fournies par l'organisateur.